



Pour une politique salariale supérieure à celle de 2017

La CFDT Safran a réuni son conseil de coordination le 20 février 2018 à Corbeil.

A cette occasion, un point complet a été fait sur l'avancement des négociations salariales en cours dans les sociétés du groupe Safran.

Aujourd'hui, le constat est, dans toutes les sociétés du groupe, que **les propositions salariales des directions d'entreprise sont en deçà des accords signés en 2017.**

- Pour la CFDT, **c'est inacceptable**, au regard des efforts fournis et demandés aux salariés du groupe
- Pour la CFDT, **c'est incompréhensible**, au regard de l'inflation et de la situation économique et financière du groupe Safran
- Pour la CFDT, **c'est incohérent** avec les propos tenus par le DRH Groupe en préambule du début des négociations (« *je ne vois aucune raison que la politique salariale 2018 dans le groupe Safran soit inférieure à celle de 2017* ») et avec les accords de branche 2018, en progression significative par rapport aux accords 2017.

Les équipes CFDT Safran des sociétés du groupe Safran revendiquent **une politique salariale 2018 significativement supérieure à la politique salariale négociée et appliquée en 2017.**

Contacts : Coordinateurs syndicaux CFDT du groupe Safran

Marc AUBRY 06 79 40 46 67

Claude SALLES 06 82 70 74 88